




FRAYSSE & ASSOCIÉS

SUCCESSION DE
MADAME SYLVIE GUERLAIN

MARDI 11 MAI 2021 - 14H15
PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 7



*Léonor FINI (1908-1996)
Illustration en 1964
du poème «A une passante»
Les fleurs du mal, Charles BAUDELAIRE*

Experts :

Lots 8, 9, 13, 14
Geoffroy ADER - Ader Watches
10 Place Vendôme
75001 PARIS
Tél. : 01 70 37 57 67 - 06 48 03 58 79
geoffroy@aderwatches.com

Lots 1 à 7, 10 à 12
SAS DECHAUT-STETTEN & ASSOCIES
10, rue du Chevalier Saint Georges
75001 Paris
Tél. : 01 42 60 27 14
thierrystetten@hotmail.com

Lots 62 et 63
Amélie MARCILHAC membre du SFEP
CABINET D'EXPERTISES MARCILHAC
5, rue de Nesle
75006 Paris
Tél. : 01 42 49 74 46 / 06 71 81 38 35
info@marcilhacexpert.com

Lot 79
Cabinet TURQUIN
69, rue Sainte-Anne
75002 Paris
Tél. : 01 47 03 48 78
eric.turquin@turquin.fr



FRAYSSE & ASSOCIÉS

Commissaires-priseurs

COMMISSAIRES-PRISEURS HABILITÉS : VINCENT FRAYSSE ET CHRISTOPHE DU REAU.
VINCENT FRAYSSE TITULAIRE D'UN OFFICE DE COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE À PARIS
CHRISTOPHE DU REAU COMMISSAIRE-PRISEUR JUDICIAIRE SUCCESSEUR DE MAÎTRE JEAN-JACQUES MATHIAS

SUCCESSION DE **MADAME SYLVIE GUERLAIN**

BIJOUX - MONTRES

TABLEAUX ET DESSINS ANCIENS ET MODERNES

SCULPTURES

MARDI 11 MAI 2021 À 14H15

PARIS - HÔTEL DROUOT - SALLE 7

9, rue Drouot - 75009 Paris

Tél. : 01 48 00 20 07 pendant les expositions

Fax : 01 53 45 92 19

contact@fraysse.net

www.fraysse.net

**Expositions publiques à l'Hôtel Drouot
dans le respect des règles sanitaires en vigueur**

lundi 10 mai 2021 de 11H00 à 18H00

mardi 11 mai 2021 de 11H00 à 12H00

BIJOUX - MONTRES



1

LALIQUE

Pendentif rond formé d'un anneau en argent ceinturant une rosace mobile en verre moulé-pressé patiné, semé d'émail noir signée, la chaîne à maille forçat ronde en argent.

Signé, poinçons du joaillier.

Hauteur : environ 7 cm - Longueur de la chaîne : environ 55 cm

Poids brut : 47,55 g

Dans un écrin de la Maison LALIQUE.

150 / 200 €

2

Bague en or gris 18K (750%) ornée d'une perle de culture de Tahiti.

Tour de doigt : 52 - Poids brut : 9,64 g

Dans un écrin.

200 / 300 €

3

Bague demi-jonc en or gris 18 K (750%) brossé, ornée d'un diamant taillé en rose.

Signée PAGLIANI, poinçon du joaillier.

Tour de doigt : 59 - Poids brut : 9,76 g

Dans un écrin.

300 / 400 €

4

Bague en or gris 18K (750%) formée d'un enroulement de trois jons brossés ou unis, l'un serti de diamants noirs taillés en brillant.

Tour de doigt : 53 - Poids brut : 8,97 g

Dans une boîte.

300 / 400 €



9



8



5



6

5
Bracelet en argent articulé de vingt-cinq grenats ovales en serti clos.
 Tour de poignet : environ 18 cm - Poids brut : 34,34 g 60 / 80 €

6
Bracelet rigide ouvrant croisé en or jaune et gris 18K (750‰) formé de deux bandeaux unis mouvementés.
 Tour de poignet : environ 17 cm - Poids brut : 14,84 g 350 / 450 €

7
Demi-alliance en or jaune 18 K (750‰).
 Tour de doigt : 58 - Poids brut : 1,17 g 30 / 50 €

8
TISSOT
N° J336/436T
 Montre-bracelet de dame en titanium. Boîtier rond, fond clippé. Cadran anthracite, index bâtons et chiffres arabes appliqués, points et aiguilles luminescentes, trotteuse centrale et date à guichet. Mouvement quartz. Bracelet avec fermoir déployant siglé.
 Diamètre : 28 mm
 Vendue en l'état, mouvement ne fonctionne pas, prévoir le remplacement de la pile, sans garantie. 40 / 50 €

9
CARTIER
Panthère - N°66921031510
 Montre-bracelet de dame en or jaune 18K (750‰) et acier. Boîtier coussin, couronne de remontoir sertie d'un saphir cabochon, fermeture à vis. Cadran crème, chiffres romains, minuterie chemin de fer. Mouvement quartz. Bracelet en acier et or avec boucle double déployante en acier signée. Dimensions : 22 x 30 mm - Tour de poignet : environ 175 mm. Poids brut : 50,06 g
 Vendue en l'état, traces d'usure d'usage, mouvement ne fonctionne pas, prévoir le remplacement de la pile, sans garantie. 600 / 800 €



10
Bague en platine formée d'un bandeau orné de filins entrecroisés, semés de cinq diamants taillés en brillant.
 Tour de doigt : 54 - Poids brut : 16,23 g 450 / 600 €

11
DINH VAN
 Pendentif *Seventies* en argent stylisé d'une spirale ajourée, la chaîne en argent à mailles oblongues (traces d'usure d'usage).
 Signé, poinçons du joaillier.
 Hauteur : environ 4 cm - Longueur de la chaîne : environ 81 cm
 Poids brut : 21,77 g
 Dans un écrin de la Maison DINH VAN. 200 / 300 €

12
DINH VAN
 Bague *Duo Spirale* en or gris 18K (750‰) sertie de diamants noirs taillés en brillant.
 Signée, poinçon du joaillier.
 Tour de doigt : 58 - Poids brut : 9,76 g
 Dans une pochette DINH VAN. 300 / 500 €

13
POIRAY
N° L01026
 Montre-bracelet de dame en acier. Boîtier rond godronné, fermeture à vis. Cadran argenté à chiffres romains. Mouvement quartz. Boucle ardillon en acier signée. Avec un bracelet supplémentaire en acier avec fermoir double déployant signé.
 Diamètre : 30 mm
 Dans un écrin de la Maison POIRAY et une pochette.
 Vendue en l'état, mouvement ne fonctionne pas, prévoir le remplacement de la pile, sans garantie. 200 / 300 €

14
POIRAY
N° F05963
 Montre-bracelet de dame en acier. Boîtier rectangulaire, fermeture à vis. Lunette sertie de diamants. Cadran argenté texturé. Mouvement quartz. Boucle ardillon en acier signée. Avec un bracelet supplémentaire en cuir signé.
 Dimensions : 22 x 26 mm
 Dans un écrin de la Maison POIRAY et une pochette.
 Vendue en l'état, mouvement ne fonctionne pas, prévoir le remplacement de la pile, sans garantie. 200 / 300 €

TABLEAUX MODERNES



15



17

15

Lydie ARICKX

Nue

Huile sur toile, signée en bas à gauche.

70 x 100 cm

60 / 120 €

16

Franz PRIKING (1929-1979)

Quartier Villiers

Lithographie en noir, signée en bas à droite au crayon et titrée en bas à gauche.

72 x 49 cm

60 / 80 €

17

Ecole moderne

Nature morte aux pommes et bananes

Huile sur panneau.

50 x 62 cm

50 / 60 €

18

Deux écoles modernes en pendants

Papier froissé et encre de Chine.

49 x 65 cm

600 / 800 €

19

Jean Baptiste SCHNEIT

Versailles, le Grand Canal

Huile sur toile, signée et datée 1995 au revers de la toile.

74 x 70 cm

100 / 200 €



19



20



21

22

20
Joseph Marie LE TOURNIER (1892-1972)
Les moissons et Bord de Seine
 Aquarelles signées en bas à gauche.
 31 x 47 cm et 24 x 35 cm

80 / 150 €

22
Henry BOYANE (1878-1948)
Bord de mer
 Aquarelle portant le cachet de l'atelier en bas à gauche.
 22 x 28 cm

100 / 120 €

21
Henry BOYANE (1878-1948)
Bord de canal
 Pastel, cachet de la vente en bas à gauche.
 41 x 56 cm

50 / 100 €

23
Henry BOYANE (1878-1948)
Gros arbre et campagne
 Pastel, signé en bas à gauche.
 17 x 22 cm

100 / 120 €



23



25



24



26

24
Henry BOYANE (1878-1948)
Arbre et pièce d'eau
Pastel, signé en bas à droite.
18 x 22 cm

100 / 120 €

26
Jacques FAVRE DE THIERRENS (1895-1973)
Les coquelicots
Huile sur toile marouflée, signée au revers.
33 x 23 cm

20 / 30 €

25
Henry BOYANE (1878-1948)
Le gros arbre
Pastel portant le cachet de l'atelier en bas à gauche.
22 x 28 cm

100 / 120 €



27

27
Jean-Pierre BERTRAND (1937-2016)
Grande composition moderne, signée
YC.01222.
Dans un cadre métallique.
206 x 154 x 7 cm

300 / 500 €

28
Roland CAT (1943-2016)
Domicile fixe
Huile sur toile, signée en bas à gauche, titrée
et contresignée au revers de la toile.
38 x 56 cm
Un certificat d'authenticité de la société
TERRE DES ARTS en date du 04/03/2009
sera délivré à l'acquéreur.

200 / 300 €

29
Roland CAT (1943-2016)
Anne et Zuzù
Huile sur toile, signée en bas à gauche.
27 x 46 cm
Un certificat d'authenticité de la société
TERRE DES ARTS en date du 28/12/2012
sera délivré à l'acquéreur.

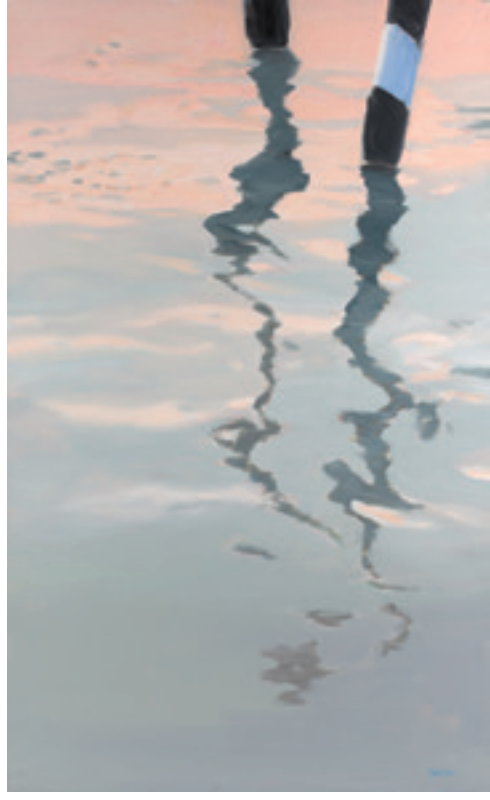
150 / 250 €



29



28



30



31



32

30

Pierre DOUTRELEAU (1938)

Reflets d'eau à Venise

Deux huiles sur toile en pendant, l'une signée en bas à droite, porte au revers de la toile les n° 80M - A40 103, la seconde 80M - A40 102.

146 x 48,5 cm

800 / 1 500 €

Deux certificats d'authenticité de la société TERRE DES ARTS en date du 07/09/2010 seront délivrés à l'acquéreur.

31

HIORA ? Ecole moderne

Venise III « l'arche »

Acrylique sur toile, titrée, signée et datée 88 au revers de la toile.

93 x 93 cm

100 / 200 €

32

Pierre INO (1909-1989)

Paris

Huile sur toile, signée en bas à droite (enfoncements, griffures, manques).

40 x 32 cm

100 / 200 €

33

Maximilien LUCE (1858-1941)

Branche d'églantier

Huile sur panneau, signée en bas à droite.

55 x 9 cm

300 / 400 €

33





34

34
Pierre PARSUS (1921-)
d' UNZARIS - Corps devant le miroir
 Deux compositions, signées en bas à gauche.
 La première contresignée, titrée et datée 1991 au revers de la toile, la
 seconde contresignée et titrée au revers de la toile.
 80 x 97 cm - 89 x 112 cm

600 / 800 €

35
TYLEK
Novice
 Huile sur panneau, signée en bas à droite et titrée au revers.
 72 x 33 cm

80 / 100 €



35



36

36
Ecole moderne
Péniche sur la Seine
 Huile sur toile.
 (Quelques repeints)

37
Jiri TYLECEK (1948-)
L'automne
 Huile sur toile, signée en bas à droite et titrée
 au revers.
 35 x 27 cm
 60 / 80 €

38
Franck HORVAT (1928-2020)
Lorenzo 58
 Signé au crayon en bas à droite et numéroté
 3/100 en bas à gauche.
 Phototype édité à 100 exemplaires pour
 NSM Vie/ABN AMRO. Editions S.Aboukrat.
 28 x 39 cm
 100 / 200 €



37

LÉONOR FINI

Toutes les œuvres décrites sont munies d'un certificat de Monsieur Richard OVERSTREET.
Nous remercions Madame SOUHAMI pour ses aimables conseils.



39

39
Léonor FINI (1908-1996)
Personnage rose
Gouache sur papier brun, signée en bas à droite.
39 x 32 cm
Au revers étiquette de la galerie MINSKY mentionnant N° M95 Illustration pour un livre de Baudelaire 1984. 1 500 / 2 500 €



40

40
Léonor FINI (1908-1996)
Trois visages
Aquarelle sur papier, signée en bas à droite.
46,5 x 60 cm
Au revers des étiquettes de la galerie MINSKY mentionnant 3 visages 1988. 1 500 / 2 500 €

41
Léonor FINI (1908-1996)
L'élue de la nuit
Huile sur toile, signée en bas à droite Léonor Fini 1986.
116 x 73 cm 20 000 / 25 000 €

Bibliographie :
Richard OVERSTREET et Neil ZUKERMAN, *Catalogue raisonné of the oil painting LEONOR FINI, vol II*, WEINSTEIN SCHEIDEGGER & SPIESS n°1028, p.497, réf.n°0909.

Provenance :
Galerie Dionne, Paris ; Philippe Wahl, Paris and Rome.

Expositions :
Les Passagers, Galerie Dionne, Paris, 1992, n°8 ;
Kunsthau Dr Hans Hartl, Freising, 1993 ;
LF Peintre du Fantastique, Panorama Museum, Bad Frankenhausen, 1997-98, n°42 ;
LF l'Italienne de Paris, Museo Revoltella, Trieste, 2009 ;
Une Grande Curiosité, Weinstein Gallery, San Francisco, 2009-10.

Littérature :
Dupont, « Les Sortilèges de la Fée Leonor », Paris-Match, Paris, Jun.13, 1986, p.108 ; LF, Chats d'atelier, 1988 (détail), 1994 ; LF « Contemporary Great Masters » series, Tokyo, 1993 ; LF. Peintures, 1994 (Trinckvel) ; Selsdon, LF, 1999, with details.





42

Léonor FINI (1908-1996)

L'ange du bizarre - 1987

Huile sur papier contrecollé sur toile, signée en bas à droite.

34 x 26 cm

Illustration pour un livre de BAUDELAIRE.

5 000 / 8 000 €

Bibliographie :

Richard OVERSTREET et Neil ZUKERMAN, *Catalogue raisonné of the oil painting LEONOR FINI, vol II*, WEINSTEIN SCHEIDEGGER & SPIESS n°1111, p.512, réf.n°0969.

Provenance :

LF personal collection, Paris ; Galerie Minsky, Paris.

Exposition :

Sotheby's London, Impressionist Art, Mar 24,2004, lot 157.

Littérature :

POE, *CŒuvres Complètes*, vol. III : *Histoires Grotesques et Sérieuses*, 1987 (Sauret, Monaco).



43

Léonor FINI (1908-1996)

L'arrivée de Tibère - 1993

Huile sur toile, signée vers le bas à droite.

46 x 65 cm

15 000 / 20 000 €

Bibliographie :

Richard OVERSTREET et Neil ZUKERMAN, *Catalogue raisonné of the oil painting LEONOR FINI, vol II*, WEINSTEIN SCHEIDEGGER & SPIESS n°1170, p.526, réf.n°1030.

LF. Peintures, 1994 (Trinckvel) ; Garnier, *LF : Adieu à la dame aux chats*, Madame Figaro, Paris, Feb.10, 1996, p.41 ; Dedieu, Jelenski et al., LF, 2001.

Provenance :

LF personal collection, Paris ; Galerie Minsky, Paris

Expositions :

LF Œuvres récentes, Galerie Dionne, Paris, 1994-95, n°6 ;
Galerie Minsky at Art Elysées, Paris, 2014.



44

44

Léonor FINI (1908-1996)

Rachel

Huile sur toile.

65 x 50 cm

2 000 / 3 000 €

45

Léonor FINI (1908-1996)

Qui est-ce ? - 1991

Huile sur toile, signée en bas à droite.

65 x 54 cm

8 000 / 12 000 €

Bibliographie :

Richard OVERSTREET et Neil ZUKERMAN, *Catalogue raisonné of the oil painting LEONOR FINI, vol II*, WEINSTEIN SCHEIDEGGER & SPIESS n°1151, p.521, ref.n°1019.

LF « Contemporary Great Masters » series, Tokyo, 1993 ; LF. Peintures, 1994 (Trinckvel) ; Ogata, *A New Species*, 2006, p.106.

Provenance :

LF personal collection, Paris ; Galerie Minsky, Paris.

Expositions :

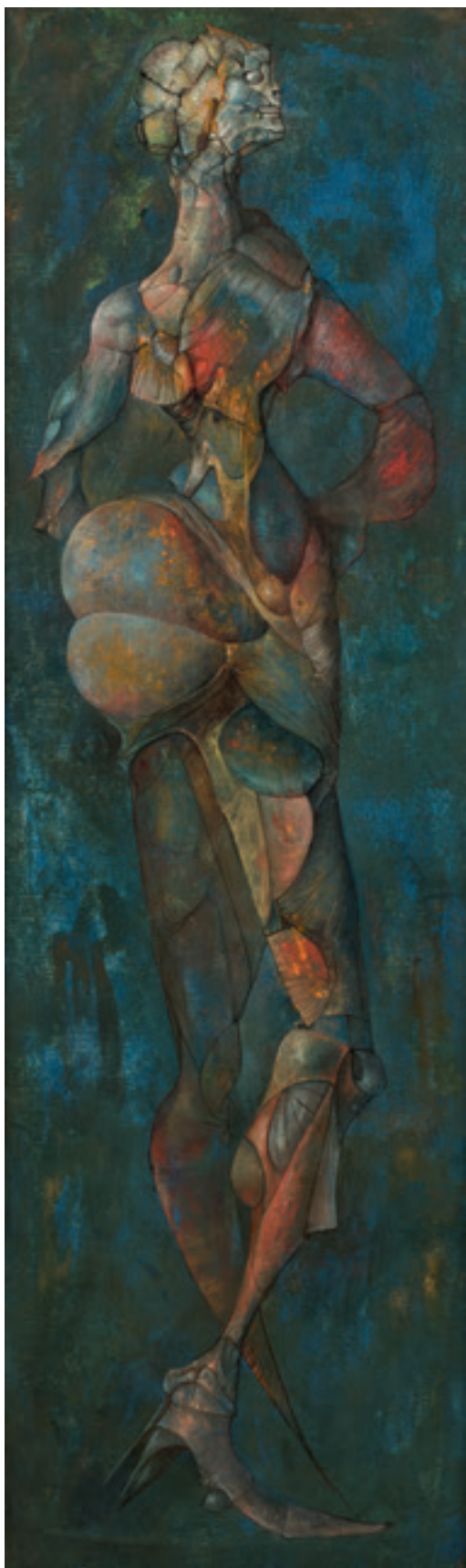
Kunsthau Dr Hans Hartl, Freising, 1993 ;

LF Œuvres récentes, Galerie Dionne, Paris, 1994-95, n°7 ;

LF : Peintre du Fantastique, Panorama Museum, Bad Frankenhausen, 1997-98, n°51 ;

Exposition LF, Bunkamura Museum, Tokyo, Daimaru Museum Umeda, Osaka, The Museum of Modern Art, Gumma, and Nagoya City Art Museum, 2005, n°86.





46

Léonor FINI (1908-1996)

Mandrillia / Madrilia - 1959-60

Huile sur toile, contresignée au revers de la toile avec un envoi pour Armand.

78,7 x 24,2 cm

12 000 / 15 000 €

Bibliographie :

Richard OVERSTREET et Neil ZUKERMAN, *Catalogue raisonné of the oil painting LEONOR FINI, vol II*, WEINSTEIN SCHEIDEGGER & SPIESS, réf.n°0658.

Provenance :

Arman (Armand Fernandez), New-York ; Galerie Minsky, Paris.

Expositions :

Kaplan Gallery, London, 1960, n°10 ; Alexander Iolas Gallery, New-York, 1963 ; Phantastische Malerei, Altes Schloss Bregenz, 1964, n°29 ; Rétrospective, Casino Communal, Knokke-Le-Zoute, 1965, n°56 ; Guy Loudmer, Paris, Mar.14, 1974, lot 121 ;

Exposition LF, Bunkamura Museum, Tokyo, Daimaru Museum Umeda, Osaka, The Museum of Modern Art, Gumma, and Nagoya City Art Museum, 2005, n°33.

Littérature :

Jelenski, LF, 1968, and subsequent edition.

47

Léonor FINI (1908-1996)

La Menace / La Minaccia - 1960

Huile sur toile, signée en bas à droite, signée à une date postérieure.

60 x 92 cm

12 000 / 15 000 €

Bibliographie :

Richard OVERSTREET et Neil ZUKERMAN, *Catalogue raisonné of the oil painting LEONOR FINI, vol II*, WEINSTEIN SCHEIDEGGER & SPIESS n°611, p. 393, réf. n° 0664.

Expositions :

Retrospective, Casino Communal, Knokke-Le-Zoute, 1965, n°64 - Reiche des Phantastischen, Städtische Kunsthalle, Recklinghausen, 1968 n°63.

Galeria Iolas-Velasco, Madrid, 1968, n°13.

Retrospective, Galerie Isy Brachot, Brussels, 1970, n°13.

LF Paris, Galerie Hans Hoepfner, Hambourg and Munich, 1971.

Retrospective, Seibu Museum, Tokyo, Hanshin Museum, Osaka, Fukuoka Museum, Hiroshima Museum, and Kanazawa Museum, 1972-73, n°10.

Casino Kursaal, Oostende, 1980, n°8.

Galeria Civica d'Arte Moderna, Palazzo dei Diamanti, Ferrara, 1983, n°50.

Retrospective, Sogo Museum of Art, Yokohama, Daimaru Museum Umeda, Osaka, Municipal Art Museum, Kitakyushu, and Hokkaido Museum of Modern Art, Sapporo, 1985-86, n°5.

Galerie Minsky at Art Ellysées, Paris, 2014.

Littérature :

Jelenski, LF, 1968, and subsequent editions.

46





48

Léonor FINI (1908-1996)

La fleur inconnue - 1994

Huile sur toile, signée en bas à droite.

73 x 92 cm

15 000 / 20 000 €

Bibliographie :

Richard OVERSTREET et Neil ZUKERMAN, *Catalogue raisonné of the oil painting LEONOR FINI, vol II*, WEINSTEIN SCHEIDEGGER & SPIESS n°1176, p.528, réf.n°1035.

Provenance :

LF Personal collection, Paris ; Galerie Minsky, Paris.

Expositions :

LF Œuvres Récentes, Galerie Dionne, Paris, 1994-95, n°3.

Exposition LF, Bunkamura Museum, Tokyo, Daimaru Museum Umeda, Osaka, the Museum of Modern Art, Gunma, and Nagoya City Art Museum, 2005, n°88.

Littérature :

Dedieu, Jelenski et al, LF, 2001 ; Zukerman, Illustrated Catalog, 2005, p.73.



49

Léonor FINI (1908-1996)

Les Apatrides - 1994

Huile sur toile, signée en bas à droite.

81 x 100 cm

15 000 / 25 000 €

Bibliographie :

Richard OVERSTREET et Neil ZUKERMAN, *Catalogue raisonné of the oil painting LEONOR FINI, vol II*, WEINSTEIN SCHEIDEGGER & SPIESS n°1177, p. 528, ref.n°1036.

Leyrat « LF Entre le oui et le non » Univers des Arts, Paris, Jan.1995, p.69 ; Dedieu, Jelenski et al., LF, 2001.

Provenance :

LF personal collection, Paris ; Galerie Minsky, Paris.

Expositions :

LF Œuvres récentes, Galerie Dionne, Paris, 1994-95, n°4 ;

LF Œuvres de 1925 à 1995, Château de Vascoeuil, 1997, n°24 ;

Exposition LF, Bunkamura Museum. Tokyo, Daimaru Museum Umeda, Osaka, The Museum of Modern Art, Gumma, and Nagoya City Art Museum, 2005, n°89.



50

50
Léonor FINI (1908-1996)
Femme
 Aquarelle, signée.
 42,5 x 30 cm à vue

1 000 / 2 000 €



51

51
Léonor FINI (1908-1996)
A une passante
 Lavis d'encre de Chine, signé en bas à droite.
 Illustration en 1964 du poème «A une passante»
Les fleurs du mal, Charles BAUDELAIRE
 35,5 x 27 cm à vue

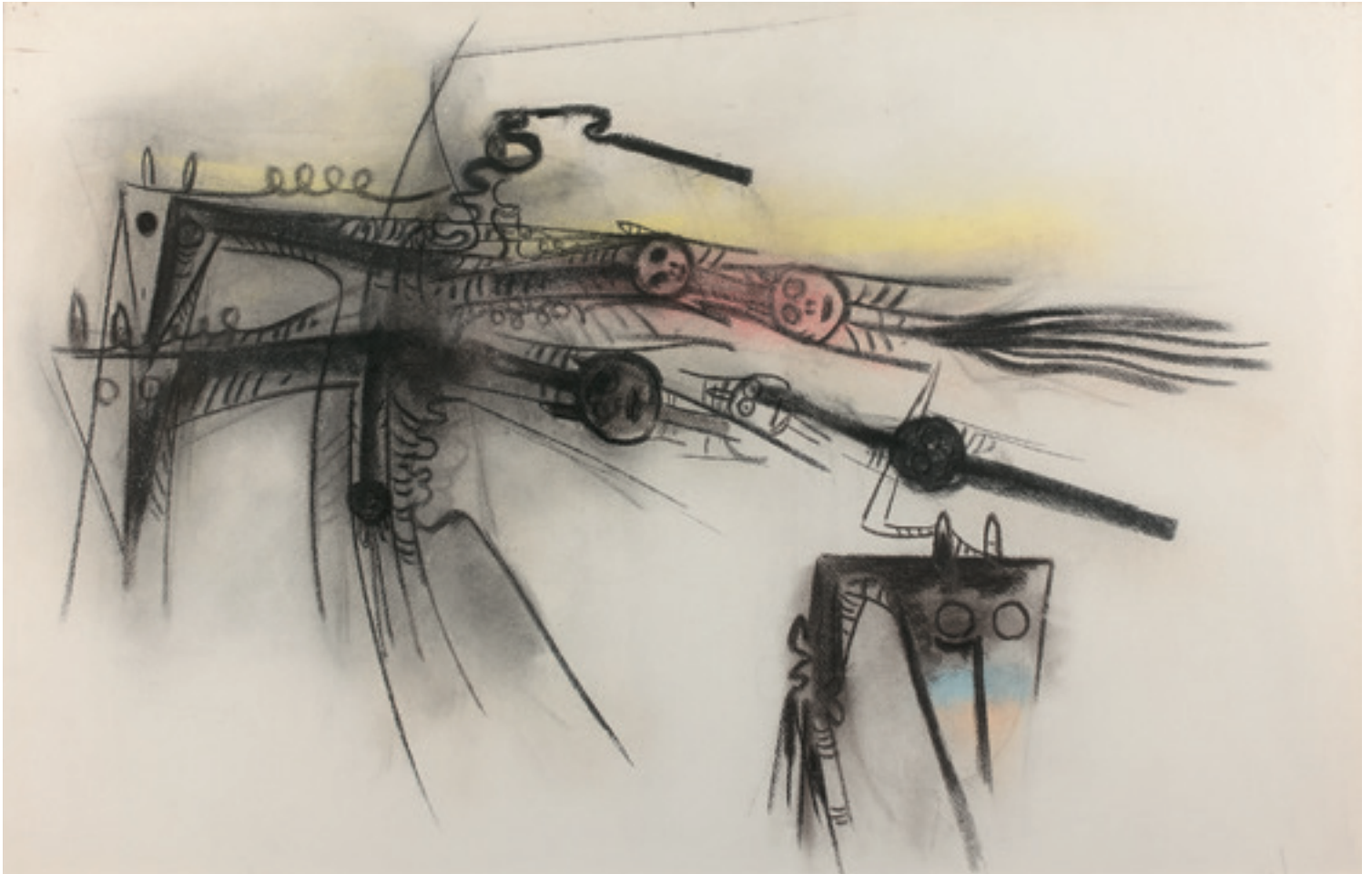
800 / 1 500 €

52
Marie-Jo BOURRON (1931-2012)
Femme au voile turquoise
 Aquarelle, signée.
 46 x 43,5 cm à vue

100 / 200 €



52



53
Wifredo LAM (1902-1982)
Export Argentine
Pastel, signé en bas à droite.
68 x 97 cm

15 000 / 25 000 €

Provenance :
Galerie Paul LELONG.
Au dos, étiquette d'exposition, *Art Fantastique Contemporain*, Le Point Cardinal.
Galerie LELONG, pastel n°105.



54

54

Max PAPART (1911-1994)

Rythmique florale, 1959

Huile sur toile, signée en bas à gauche, datée 1959.

92,5 x 73 cm

1 200 / 1 500 €

Provenance :

Galerie MINSKY, Paris.

Un certificat d'authenticité de la société TERRE DES ARTS en date du 27/12/2012 sera délivré à l'acquéreur.

55

Ecole chinoise

Oiseaux branchés

Tissu collé sur toile, signé en bas à gauche LIOO (mouillures).

27 x 26 cm

60 / 120 €

56

Ecole moderne

Deux natures mortes aux fruits

Chromo sur panneau.

36 x 46 cm

30 / 50 €

57

LIN YONG (1942-)

Paysage aux arbres

Lavis d'encre de Chine sur soie, signé et daté 1964 en haut à droite.

66 x 49 cm

2 000 / 4 000 €

58

A. H. DONG

Nature morte aux poires

Signé en bas à droite (accidents au verre).

38 x 45 cm

100 / 300 €

59

A. H. DONG

Nature morte à la grappe de raisin

Signé en bas à gauche.

23,5 x 33 cm

100 / 300 €



58



59



SCULPTURES



60
Marie BONNEFOND (1957)

Le départ

Stéatite noire signée au dos du monogramme MB 02 05.

Hauteur : 46 cm - Longueur : 28 cm - Profondeur : environ 29 cm

1 500 / 2 500 €

Un certificat d'authenticité de la société TERRE DES ARTS en date du 28/12/2012 sera délivré à l'acquéreur.



61
CORNEILLE

Visage modèle 60

Œuf signé, daté 99.

Hauteur : environ 44 cm

400 / 600 €

Un certificat d'authenticité de la société TERRE DES ARTS en date du 27/01/2015 sera délivré à l'acquéreur.



62

Joseph CSAKY (1888-1971)

Femme à l'écharpe dite aussi *Femme debout* - 1928

Épreuve en bronze à patine brune rousse nuancée. Fonte post-mortem à la cire perdue de BLANCHET faisant partie du tirage original légal réalisé à huit exemplaires.

Signée, cachet de fondeur, datée 2012 et justificatif de tirage EA III/IV.

Hauteur : 56 cm - Base : 15,5 x 12 cm

4 000 / 6 000 €

Historique :

Tirage réalisé à partir du plâtre original de l'œuvre autorisée par l'héritière de Joseph CSAKY, seule détentrice du droit moral de l'artiste.

Provenance :

Ancienne collection Galerie MARCILHAC, Paris.
Collection Madame GUERLAIN.

Bibliographie :

Bouwkkundig Weekblad, Architectura n°34, août 1929, une épreuve similaire fondue du vivant de l'artiste reproduite p. 272.

V. HUSZAR, *Csaky, bronze*, une épreuve similaire fondue du vivant de l'artiste reproduite p. 272. Félix MARCILHAC, *Joseph Csaky du cubisme historique à la figuration réaliste*, Les éditions de l'Amateur, Paris, 2007, le modèle fondu du vivant de l'artiste référencé sous le n°1928-FM.134 et reproduit p. 133 et 345.

Un certificat du Comité CSAKY pourra être établi à la demande de l'acquéreur.





63

Joseph CSAKY (1888-1971)

Anubis dite aussi *Tête de chien*, c. 1924

Marbre veiné beige, taille directe.

Pièce unique (infimes éclats à la base), signée sous la base.

Hauteur : 33 cm - Longueur : 31 cm - Profondeur : 13,5 cm

20 000 / 30 000 €

Historique :

Pièce référencée dans les archives photographiques CSAKY sous le n° AC. 36 sur un cliché de Marc VAUX.

Provenance :

Ancienne collection Marcel COARD, Paris ; Michel PÉRINET, Paris ; Galerie MARCILHAC, Paris ; collection Madame GUERLAIN.

Bibliographie :

Félix MARCILHAC, *Joseph Csaky, du cubisme historique à la figuration réaliste*, Les éditions de l'Amateur, Paris, 2007, notre pièce référencée sous le n°c.1924-FM.87/a et reproduite p. 152 et 335.

Un certificat du Comité Csaky pourra être établi à la demande de l'acquéreur.

Henry Moore



ESSAYS BY HENRY MOORE

NOTES ON SCULPTURE*

IT IS A MISTAKE for a sculptor or a painter to speak or write very often about his job. It releases tension needed for his work. By trying to express his aims with rounded-off logical exactness, he can easily become a theorist whose actual work is only a caged-in exposition of conceptions evolved in terms of logic and words.

But though the non-logical, instinctive, subconscious part of the mind must play its part in his work, he also has a conscious mind which is not inactive. The artist works with a concentration of his whole personality, and the conscious part of it resolves conflicts, organizes memories, and prevents him from trying to walk in two directions at the same time.

It is likely, then, that a sculptor can give, from his own conscious experience, clues which will help others in their approach to sculpture, and this article tries to do this, and no more. It is not a general survey of sculpture, or of my own development, but a few notes on some of the problems that have concerned me from time to time.

Appreciation of sculpture depends upon the ability to respond to form in three dimensions. That is perhaps why sculpture has been described as the most difficult of all arts; certainly it is more difficult than the arts which involve appreciation of flat forms, shape in only two dimensions. Many more people are "Form-blind" than "colour-blind." The child learning to see, first distinguishes only two-dimensional shape; it cannot judge distances, depths. Later, for its personal safety and practical needs, it has to develop (partly by means of touch) the ability to judge roughly three-dimensional distances. But having satisfied the requirements of practical necessity, most people go no farther. Though they may attain considerable accuracy in the perception of flat form, they do not make the

further intellectual and emotional effort needed to comprehend form in its full spatial existence.

This is what the sculptor must do. He must strive continually to think of, and use, form in its full spatial completeness. He gets the solid shape, as it were, inside his head – he thinks of it, whatever its size, as if he were holding it completely enclosed in the hollow of his hand. He mentally visualises a complex form from all round itself; he knows while he looks at one side what the other side is like; he identifies himself with its center of gravity, its mass, its weight; he realizes its volume, as the space that the shape displaces in the air.

And the sensitive observer of sculpture must also learn to feel shape simply as shape, not as description or reminiscence. He must, for example, perceive an egg as a simple single solid shape, quite apart from its significance as food, or from the literary idea that it will become a bird. And so with solids such as a shell, a nut, a plum, a pear, a tadpole, a mushroom, a mountain peak, a kidney, a carrot, a tree-trunk, a bird, a bud, a lark, a lady-bird, a bulrush, a bone. From these he can go on to appreciate more complex forms or combinations of several forms.

*Originally published in THE LISTENER and then included in THE PAINTER'S OBJECT, edited by Myfanwy Evans, London (Gerald Howe, Ltd.), 1937, pp. 27-30. Reprinted in ART IN ENGLAND, edited by R. S. Lambert (Penguin Books Ltd.), 1938.

Repris du catalogue de l'exposition :
HENRY MOORE - 2 Novembre - 4 Décembre 1954,
CURT VALENTIN GALLERY - 32 East 57 Street, New York



64

Henry MOORE (1898-1986)

Reclining figure n°5, 1952

Bronze à patine verte.

Tirage : 9 + 1 ex.

Non signé, non numéroté. Le registre des ventes de l'artiste en date de 1953 donne cette édition à 9 exemplaires +1.

Hauteur : 8,9 cm - Largeur : 6 cm - Longueur : 21,9 cm

40 000 / 60 000 €

Provenance :

WADDINGTON Gallery, FIAC 1995.

Certificat de la Fondation H. MOORE en date du 9/12/1993 confirme l'authenticité de l'œuvre enregistrée sous la référence LH333 du volume 2 du catalogue raisonné publié par Lund HUMPHRIES.

Certificat de Mary MOORE en date du 3 janvier 1996 précisant que cette œuvre est une œuvre authentique de son père.



65
William TURNBULL (1922-2012)
Head 2 - 1992
Tête en bronze
Numérotée 4/6.
Socle en pierre de York.

10 000 / 20 000 €

Provenance :
WADDINGTON Gallery, FIAC 1995.
Un certificat de l'artiste daté du 3 janvier 1996 sera remis
à l'acquéreur.



66

Georges BRAQUE (1882-1963), d'après

AREION

Sculpture en bronze, numéroté 4/8. 2 000 / 3 000 €

Un certificat du Professeur Armand ISRAEL en date du 04/04/2011 certifie que cette œuvre est bien exécutée d'après une gouache originale de Georges BRAQUE.



67

Louis DERBRE (1925-2011)

Totem

Hauteur : 4,5 m

4 000 / 6 000 €

Vendu sur désignation.

A charge par l'acquéreur du démontage, se renseigner à l'étude.



69

68
Plaque de cheminée à décor de hiboux branchés.
Travail contemporain.
 44,5 x 60,5 cm 100 / 200 €

69
Didier GUYOT, école moderne
Le Violon
 Meuble à une porte en laque et résine.
 Hauteur : 128 cm - Largeur : 75 cm - Profondeur : 38 cm 800 / 1 000 €

70
Amedeo MODIGLIANI (1884-1920), d'après
Tête de jeune femme à la frange
 Reproduction épreuve d'artiste XXV / XXV signée à l'arrière.
 Marqué du cachet VALSUANI, cire perdue, « reproduction ».
 Hauteur : 49,3 cm 2 000 / 4 000 €
 Un certificat en date du 9-XI-2015 des Fonderies de Chevreuse certifie
 que cette œuvre est une sculpture réalisée à partir d'une fonte originale en
 bronze d'Amedeo MODIGLIANI.



70



71

71

Georges BRAQUE (1882-1963), d'après

Le char de Médée

Plaque en bronze à deux patines, signée sur la terrasse et numérotée 1/8.
Hauteur : 47,5 cm - Largeur : 69,5 cm 1 500 / 2 500 €
Un certificat d'authenticité de la société TERRE DES ARTS en date du
28/12/2012 sera délivré à l'acquéreur.



73

73

Pascal MASI (1954-)

Dundee

Bronze, signé, numéroté 1/8.

Hauteur : environ 46 cm

1 000 / 2 000 €

Un certificat d'authenticité de la société TERRE DES ARTS en date du 28/12/2012 sera délivré à l'acquéreur.

74

SALVADOR DALI, d'après

La Dame des jeunes filles aux fleurs

Assiette en porcelaine numérotée 90/2000, édition DEMART PRO ARTE.

20 / 30 €

72

MIROGI (1957)

Ma Grenouille

Bronze patiné, signé, numéroté 6/8 et cachet du fondeur à Paris.

Hauteur : 10 cm

150 / 250 €

Un certificat d'authenticité de la société TERRE DES ARTS en date du 28/12/2012 sera délivré à l'acquéreur.

DESSINS ET TABLEAUX ANCIENS



75



76



77

75

Abraham RADEMAKER (1675-1735)

Vue d'un estuaire animé de personnages, bateau et habitations

Gouache, signée en bas vers le milieu (restaurations).

Cachet de l'ancienne collection Louis DEGLATIGNY en bas à droite.

Au revers porte les indications *Vente Deglatigny, 28 mai 1937.*

17,8 x 24,8 cm

800 / 1 500 €

Il s'agit du lot 75 de la vente de la *Collection Louis DEGLATIGNY* de Rouen reproduit au catalogue.

Louis DEGLATIGNY (1854-1936) négociant en bois à Rouen, fut entre autre, vice-président de la commission du musée d'antiquités de la Seine-Inférieure.

76

John Lewis BROWN (1829-1890)

Etudes d'attelage

Deux dessins à la plume dans un même cadre.

6,5 x 14 cm - 9,5 x 13 cm

200 / 400 €

77

Richard PARKES BONINGTON (1802-1828)

Sept dessins à la plume réunis dans un cadre sous verre.

Chacun porte le cachet de la collection J. LEWIS BROWN.

Au revers, étiquette de la collection Jacques GUERLAIN.

33 x 41 cm

600 / 800 €

78

Ecole moderne

Chasseur à courre

Etude, aquarelle.

33 x 25 cm

100 / 200 €



79 détails



79

Ecole française vers 1640, d'après CALLOT

Vue des jardins du palais ducal

Panneau de peuplier à deux traverses verticales (fente).

45 x 70 cm

4 000 / 6 000 €

Notre tableau prend pour base la gravure de Jacques CALLOT dont un exemplaire est conservé à Nancy.

Bibliographie :

Musée des Beaux-Arts, *L'art en Lorraine au temps de Jacques Callot*, 13 juin-14 septembre 1992, fig.5 p.76.

OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT



80

80
Lot d'étains anciens comprenant des pichets, des mesures, des plat ovales à contours, des timbales, des bougeoirs, des vide-poches...
(Ne sera pas divisé.) 100 / 200 €

81
DELFT
Assiette à décor polychrome au centre d'un oiseau branché.
XVIII^e siècle (éclats).
Diamètre : 22,5 cm
On joint une autre assiette en faïence nivernaise (éclats et manques).
Diamètre : 21 cm 40 / 50 €

82
Deux brûle-parfum en pierre dure, l'un à décor de dragons, le second d'oiseaux sur les anses. (éclats)
Hauteurs : 17 et 27 cm - Largeurs : 17 et 28 cm 300 / 400 €

83
Plateau à anses en bois sculpté et polychromé à décor de fleurs, pampres et oiseaux. (accidents)
39 x 53,5 cm 20 / 30 €



84

84
Paire de chenets à décor de mascarons.
XVII^e siècle. (usures)
Hauteur : 38 cm 300 / 400 €

85
Deux très petits vases en pierre dure, monture laiton.
Ancien travail de style du XVII^e siècle. (petits accidents)
Hauteur : 14,5 cm - Largeur : 10 cm 100 / 200 €

86
Lutrin en en bois sculpté à décor de volutes et motifs floraux.
Italie, XVII^e siècle (accidents et manques).
Hauteur : 32 cm - Largeur : 31 cm - Profondeur : 23 cm 200 / 300 €

87
Deux chauffeuses en bois naturel sculpté, les dossiers à décor de volutes.
Travail moderne.
Hauteur : 80 cm - Largeur : 50 cm - Profondeur : 65 cm 100 / 200 €



82



85



89

88

Scriban en bois laqué crème et or. Il présente un abattant et trois tiroirs en façade. Pieds réunis par une entretoise en H.

Travail moderne.

Hauteur : 103 cm - Largeur : 85 cm - Profondeur : 39 cm 50 / 60 €

89

Paire de bergères en bois naturel, pieds arqués.

Epoque Restauration. (petits accidents)

Hauteur : 93 cm - Largeur : 65 cm - Profondeur : 66 cm 100 / 200 €

90

Paire de cabriolets en bois naturel mouluré, les dossiers en chapeau de gendarme, pieds fuselés.

Epoque Louis XVI. (accidents et restaurations)

Hauteur : 88 cm - Largeur : 59 cm - Profondeur : 50 cm 100 / 120 €

91

Deux fauteuils en bois naturel à dossier renversé.

Epoque Directoire. (accidents et restaurations)

Hauteur : 91 cm - Largeur : 56 cm - Profondeur : 49 cm 80 / 120 €



90

92

Buffet rustique en bois fruitier ciré mouluré ouvrant par deux portes. Pieds légèrement cambrés.

Travail provincial de la deuxième moitié du XIX^e siècle. (accidents et restaurations)

Hauteur : 105 cm - Largeur : 130 cm - Profondeur : 61 cm 30 / 40 €

93

Bibliothèque en bois fruitier et marqueterie de bois indigène formée de deux corps. La partie supérieure ouvre par six portes vitrées surmontant tablettes et tiroirs. Repose sur une plinthe, corniche à doucine.

Deuxième moitié du XIX^e siècle. (accidents et restaurations)

Hauteur : 214 cm - Largeur : 445 cm - Profondeur : environ 56 cm 200 / 300 €

94

Table de ferme, le plateau parqueté, pieds cubiques.

Hauteur : 73 cm - Largeur : 135 cm - Profondeur : 260 cm

On joint **huit chaises** paillées à dossiers violonnés et **deux fauteuils** en noyer naturel de style Vénitien. 50 / 60 €



91



FRAYSSE & ASSOCIÉS

Commissaires-priseurs

FRAYSSE & ASSOCIÉS SAS - RCS Paris 443 513 643 00017
Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02
Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau
Vincent Fraysse titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris
Christophe du Reau commissaire-priseur judiciaire successeur de Maître Jean-Jacques Mathias

ORDRE D'ACHAT

à photographier ou scanner puis à envoyer par mail à contact@fraysse.net

NOM

ADRESSE ET TÉLÉPHONE

Je vous prie d'acheter à la vente du
les numéros suivants aux limites indiquées et aux conditions de la vente.

Numéro	Désignation	Prix d'adjudication*

* Aux limites mentionnées ci-dessus viendront s'ajouter les frais de vente.

Date Signature



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ agit comme opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par les articles L 312-4 et suivants du Code de commerce et l'Arrêté ministériel du 21 février 2012 définissant les obligations déontologiques des opérateurs de ventes volontaires.²

FRAYSSE & ASSOCIÉS a la qualité de mandataire du vendeur. Les rapports entre FRAYSSE & ASSOCIÉS et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux avant la vente et qui seront mentionnés au procès-verbal de vente. La participation aux enchères en salle, par téléphone ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

Les ventes aux enchères en ligne sont effectuées sur le site Internet « www.drouotonline.com », qui constitue une plateforme technique permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes. Le partenaire contractuel des utilisateurs du service Drouot Digital est la société Auctionspress³. L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Digital doit prendre connaissance et accepter, sans réserve, les conditions d'utilisation de cette plateforme (consultables sur www.drouotonline.com), qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente.

Pour certaines ventes et notamment les ventes judiciaires aux enchères publiques, des conditions spéciales sont également applicables. Les acquéreurs potentiels doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente, disponibles auprès de l'étude et sur son site internet www.fraysse.net.

1 - Les biens mis en vente

Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots. **Sur demande, un rapport de condition pourra être fourni pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1000 Euros.**

Les mentions figurant au catalogue sont établies par la Maison de Ventes et l'expert qui l'assiste et sont faites sous réserve des notifications et des rectifications annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les mentions concernant le bien sont fonction de l'état des connaissances à la date de la vente et toute erreur ou omission ne saurait entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés. Les mentions concernant la provenance et/ou l'origine du bien sont fournies sur indication du Vendeur et ne sauraient entraîner la responsabilité de FRAYSSE & Associés.

Les dimensions, les poids et les estimations des biens ne sont donnés qu'à titre indicatif. Les couleurs des œuvres portées au catalogue peuvent être différentes en raison des processus d'impression.

L'absence de mention dans le catalogue, les rapports, les étiquettes, ou les annonces verbales d'une restauration, d'un accident ou d'un incident n'implique nullement que le lot soit en parfait état de conservation ou exempt de restauration, usures, craquelures, rentoilage ou autres imperfections. En outre, le ré-entoilage, le parquage ou le doublage, ou toute autre mesure de conservation du bien, ne sont pas signalés.

Les biens sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise, l'acquéreur étant responsable de l'examen et de la vérification de l'état du bien avant la vente.

Les estimations sont fournies par la Maison de Ventes et l'Expert à titre purement indicatif et ne confèrent aucune garantie. Elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

2 – Les enchères

Les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de FRAYSSE & ASSOCIÉS, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité, ainsi que de ses références bancaires⁴. **Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par FRAYSSE & ASSOCIÉS.**

FRAYSSE & ASSOCIÉS, intermédiaire de vente, est assujettie aux obligations de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme en application de l'article L-561-2 du Code Monétaire et Financier.

Le mode usuel pour enchérir consiste à être présent dans la salle. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur

potentiel pour justes motifs.

Tout enchérisseur peut faire un ordre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone ou par internet. Il devra remplir à cet effet au moins deux jours avant la vente un formulaire accompagné d'un relevé d'identité bancaire ou des coordonnées bancaires, ou d'une garantie sous forme d'un chèque signé à l'ordre de la SARL FRAYSSE & ASSOCIÉS ou d'une empreinte de carte bancaire signée par le donneur d'ordre d'un montant à hauteur de 30 % de l'estimation basse du ou des lot(s). Pour certaines ventes des garanties différentes spécifiées dans conditions particulières peuvent être exigées. Si le donneur d'ordre n'obtient pas le lot visé, FRAYSSE & ASSOCIÉS s'engage à détruire le chèque, les coordonnées bancaires ou l'empreinte de la carte bancaire.

Les demandes de téléphone sont prises en compte pour les lots dont l'estimation est supérieure à 1000 euros.

Si vous êtes adjudicataire d'un ou plusieurs lots, vous autorisez FRAYSSE & ASSOCIÉS en cas de retard de paiement ou d'annulation de la vente, à encaisser le chèque remis ou à utiliser vos informations bancaires pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés des frais de livraison et des intérêts de retard comme précisé ci-dessous (« Défaut de paiement »).

FRAYSSE & ASSOCIÉS se charge gracieusement des enchères par téléphone ainsi que des ordres d'achat. En aucun cas FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenue pour responsable d'un problème de liaison téléphonique ou d'un dysfonctionnement d'internet ou de Drouot Digital, ainsi que d'une erreur ou d'une omission dans l'exécution des ordres reçus. Les présentes conditions générales priment sur les conditions d'utilisation du service Drouot Digital pour les enchères par internet.

Dans l'hypothèse de deux ordres d'achat identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui aura la préférence. En cas d'enchères dans la salle pour un montant équivalent à un ordre d'achat, l'enchérisseur présent aura la priorité.

Le plus offrant et dernier enchérisseur sera déclaré adjudicataire par le « coup de marteau » suivi de l'indication verbale « adjugé ». Dès l'adjudication prononcée, la vente est parfaite et irrévocable et les lots sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. En application de l'article L 121-21-8 du Code de Commerce, le délai de rétractation n'est pas applicable aux ventes aux enchères publiques.

FRAYSSE & ASSOCIÉS sera autorisé à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

En cas de double enchère reconnue effective par le commissaire-priseur, le lot sera immédiatement remis en vente, toute personne intéressée pouvant concourir à la deuxième mise en adjudication.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue ou modifiée publiquement avant la vente.

FRAYSSE & ASSOCIÉS dirigera la vente de façon discrétionnaire, en veillant à la liberté des enchères et à l'égalité entre l'ensemble des enchérisseurs, tout en respectant les usages établis. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

3 – Le Paiement du prix et frais d'adjudication

La Vente est faite au comptant et en Euros. Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles. L'adjudicataire devra immédiatement donner ou confirmer son identité et ses références bancaires.

En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter par lot les commissions et taxes suivantes :

a) Lots en provenance de l'Union européenne :
Le tarif standard est de 26,60 % TTC soit 22,17 % HT, pour les livres 22 % TTC (soit 20,85 % HT). Le tarif général pour les enchères live : 29 % TTC. Tous les virements doivent être payés nets de frais bancaires. Les frais fixes sont forfaitaires de 19 € pour tous les virements étrangers.

***Les lots précédés d'un astérisque sont en importation temporaire, une TVA de 5,50 % est due en plus de l'adjudication, sauf indications contraires portées sous les lots.**

Ce tarif peut cependant varier selon les ventes et les acquéreurs potentiels

doivent consulter les conditions particulières et publicités de chaque vente et se renseigner auprès de la Maison de Ventes. Le tarif est également annoncé verbalement lors du début de la vente aux enchères.

b) Lots en provenance de pays tiers à l'Union européenne (indiqués au catalogue par «*»):

Aux commissions et taxes indiquées ci-dessus, il convient d'ajouter la TVA à l'importation (soit actuellement 5,5 % du prix d'adjudication pour les œuvres d'art et objets de collection et d'antiquité).

Les taxes (TVA sur commissions et TVA à l'import) peuvent être rétrocédées à l'adjudicataire sur présentation des justificatifs d'exportation hors Union européenne dans le mois suivant la vente.

Un adjudicataire ayant sa résidence ou son siège social dans l'Union européenne et justifiant d'un numéro de TVA Intracommunautaire sera dispensé d'acquitter la TVA sur les commissions.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :

- en espèces : jusqu'à 1.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants français, jusqu'à 15.000 Euros frais et taxes compris pour les ressortissants étrangers non professionnels sur présentation de leurs papiers d'identité et un justificatif du domicile fiscal ;

- par chèque avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité : en cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

- par virement bancaire : les frais bancaires sont à charge de l'adjudicataire

- par carte de crédit : VISA et MasterCard uniquement

- les chèques étrangers ne sont pas acceptés.

4 - Retrait des achats et transfert des risques

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues. En cas de paiement par chèque non certifié ou par virement, la délivrance des objets sera être différée jusqu'à l'encaissement.

Dès l'adjudication, les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acquéreur. Il appartient à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra tenir FRAYSSE & ASSOCIÉS, responsable en cas de vol, de perte ou de dégradation de son lot, après l'adjudication, ou encore en cas d'indemnisation insuffisante par son assureur.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasinage de l'Hôtel Drouot qui est payant (se renseigner auprès des services). Seuls les objets fragiles ou de très grande valeur seront à retirer dans un délai de 7 jours dans les locaux de FRAYSSE & Associés ou au garde-meubles spécialisé dont les coordonnées seront communiquées à l'adjudicataire.

Dans tous les cas les frais de stockage et de transport sont à la charge de l'acheteur et lui seront facturés directement soit par l'Hôtel Drouot, soit par la société de garde-meubles, selon leurs tarifs en vigueur. Le magasinage des objets n'engage en aucun cas la responsabilité de la Maison de Ventes. Le transport des lots est effectué aux frais et sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire. Le cas échéant FRAYSSE & ASSOCIÉS pourra facturer à l'acquéreur les frais de stockage, de manutention et de transport qu'il a dû exposer pour le compte de l'acheteur depuis la date de l'adjudication.

5 – Défaut de paiement

A défaut de paiement par l'adjudicataire dans un délai de trois mois à compter de la date de l'adjudication et après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant.

Si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de trois mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

A défaut de paiement des sommes dues par l'adjudicataire dans le délai de trois mois ou en cas de nullité de la vente prononcée par une décision de Justice, les frais afférents à la vente annulée restent dus par l'adjudicataire.

Dans ce cas, FRAYSSE & ASSOCIÉS est en droit d'encaisser le chèque remis à titre de garantie ou de prélever sur le compte bancaire de l'adjudicataire, la somme correspondant à la garantie exigée en application des conditions de vente. Cette somme est acquise au prorata au vendeur du lot et à FRAYSSE & ASSOCIÉS à titre d'indemnisation partielle de leurs préjudices et pertes causés par la défaillance et les fautes de l'adjudicataire, sans préjudice de

dommages et intérêts complémentaires.

Dans tous les cas FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit de réclamer à l'adjudicataire défaillant :

- des intérêts au taux directeur semestriel au 1er janvier et au 1er juillet (REFI) de la Banque Centrale européenne majoré de 10 points ;

- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance, y compris les frais de stockage, de transport, de catalogue, les frais de recouvrement forfaitaires légaux et complémentaires, etc ;

- les frais d'adjudication restant dus sur la vente annulée et la perte soufferte par FRAYSSE & ASSOCIÉS correspondant aux frais vendeur ;

- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et

- soit le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
- soit, l'estimation basse, si la vente est résolue de plein droit.

FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant. FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat.

6 – Législation applicable aux biens culturels

L'Etat peut exercer, sur toute vente publique d'œuvres d'art ou sur toute vente de gré à gré d'œuvres d'art réalisée dans les conditions prévues par l'article L. 321-9 du code de commerce, un droit de préemption par l'effet duquel il se trouve subrogé à l'adjudicataire ou à l'acheteur. La déclaration, faite par l'autorité administrative, qu'elle entend éventuellement user de son droit de préemption, est formulée, à l'issue de la vente, entre les mains de l'officier public ou ministériel dirigeant les adjudications ou de l'opérateur habilité à organiser la vente publique ou la vente de gré à gré.

La décision de l'autorité administrative doit intervenir dans le délai de quinze jours après la vente publique ou après la notification de la transaction de gré à gré. FRAYSSE & ASSOCIÉS ne pourra être tenu pour responsable des conditions de la préemption par l'Etat français.

L'exportation de certains biens culturels est soumise à l'obtention d'un certificat de libre circulation pour un bien culturel. FRAYSSE & Associés et/ou le vendeur ne sauraient en aucun cas être tenus responsables en cas de refus dudit certificat par les autorités.

7 – Compétences législative et juridictionnelle

Conformément à l'article L 321- 17 du Code de Commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion de prises et ventes volontaires et judiciaires de meubles aux enchères publiques se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication ou de la prise.

Tous les litiges relatifs aux présentes conditions et aux ventes seront régis exclusivement par la Loi française et soumis au Tribunal compétent de Paris, quel que soit le lieu de résidence de l'acheteur ou du vendeur.

Afin de mettre un terme à un litige survenu après la vente entre le Vendeur et l'Acquéreur, FRAYSSE & ASSOCIÉS se réserve le droit discrétionnaire d'acquiescer de l'Acquéreur le(s) bien(s) et de le revendre pour son compte, y compris aux enchères publiques, selon les conditions prévues par l'article L 321-5 II du Code de Commerce.

Pour tout litige avec un opérateur à l'occasion d'une vente volontaire une réclamation peut être formulée auprès de Madame le commissaire du Gouvernement près le Conseil des ventes volontaires de meubles aux enchères publiques soit par courrier (19 avenue de l'Opéra 75001 Paris), soit par internet (<http://www.conseildesventes.fr>).

8 – Remboursement de la TVA aux professionnels de l'Union Européenne

Toute TVA facturée sera remboursée aux acheteurs professionnels d'un autre Etat membre de l'Union Européenne, à condition qu'ils en fassent la demande par écrit **dans un délai d'un mois à compter de la date de la vente** et qu'ils fournissent leur numéro d'identification à la TVA et la preuve de l'expédition des lots vers cet autre Etat dans le respect des règles administratives et dans un délai d'un mois à compter de la vente. La **SVV FRAYSSE & ASSOCIÉS déduira 50 € de frais de gestion sur chaque remboursement.**

¹ Sociétés par actions simplifiées, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92 10, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Textes consultables sur www.legifrance.gouv.fr

³ Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 18, boulevard Montmartre, 75009 Paris

⁴ Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à FRAYSSE & ASSOCIÉS. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

GENERAL CONDITIONS OF SALE ON AUCTION

FRAYSSE & ASSOCIÉS¹ is a company organizing voluntary auction sales regulated by Articles L 312-4 and further of the Code of Commerce and the Ministerial Order of 21 February of 2012 defining ethical obligations of voluntary auction operators².

FRAYSSE & ASSOCIÉS acts as the agent of the seller. The relationships between FRAYSSE & ASSOCIÉS and the buyer are subject to the present general conditions of purchase, which can be modified by saleroom notices or oral indications given at the time of the sale and which will be recorded in the official sale record. Participation in auction sales in the salesroom, by telephone or via Internet, implies the unconditional acceptance of these sales conditions.

Online auction sales are organized on the Internet site www.drouotonline.com, which is a technical platform allowing to participate at distance by electronic media in the auction that takes place in the salesroom. The commercial partner of users of Drouot Digital is the company Auctionpress³. Users who want to participate in the sale online via the platform Drouot Digital should take note and accept without any reserve the Terms of Use of this platform (www.drouotonline.com/), which are independent and additional to these sales conditions.

For certain sales and namely judicial sales on public auction, specific conditions apply in addition to these sales conditions. Potential buyers should take note of the specific conditions and publicities, available from FRAYSSE & ASSOCIÉS and on its Internet site.

1 – Goods put at auction

The prospective buyers are invited to inspect any goods in which they may be interested, before the auction takes place, and notably during the exhibitions. FRAYSSE & ASSOCIÉS is at disposal of prospective buyers to provide them with reports about the conditions of the lots. **On demand, a condition report will be provided for lots starting of an estimation above 1000 Euros.**

The description of lots in catalogues are made by the Auction house and the Expert who assists it and may be amended at the moment the lot is presented on auction, which will be recorded in the official sale record. The description of goods are made in accordance with the knowledge available at the date of the sale and FRAYSSE & Associés cannot be hold liable for any error or omission. The description concerning the provenance and/or the origin of the item is given upon indications from the seller and FRAYSSE & Associés cannot not be hold liable for any error, omission or false declaration.

Dimensions, weight and estimates are given for guidance only. The colors of art works in the catalogue may differ because of the printing process.

The absence of statements in the catalogue, condition reports, on labels or in oral statements relating to a restoration, mishap or harm, does not imply that the item is in a perfect state of condition, nor that it is exempt from any restoration, wear, cracks, relining or other defects. Among others, relining, re-parquetting or lining or any other conservation measure of the item is not mentioned.

Goods are sold in the condition they are in at the date of sale and no claim is admissible after the auction, the buyer being responsible for inspecting and verifying the condition of the item before the sale.

Estimates are provided by the Auction house for guidance only and confer no guarantee. They cannot be considered as a giving the certainty that the item will be sold for the estimated price or even within the bracket of estimates.

2 – The Sale

Prospective buyers are invited to make themselves known to FRAYSSE & ASSOCIÉS before the sale, so as to have their personal identity data recorded⁴. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to ask any prospective buyer to justify his identity as well as his bank references. Any bidder is deemed acting on his own behalf except when prior notification, accepted by FRAYSSE & ASSOCIÉS, is given that he acts as an agent on behalf of a third party.

FRAYSSE & ASSOCIÉS, as a sales intermediary, is subject to obligations concerning the fight against money laundering and the financing of terrorist organizations in accordance with article L 621-2 of the French Monetary and Financial Code.

The usual way to bid consists in attending the sale on the premises. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to refuse access to the sales room for legitimate reasons.

Any bidder may file a purchase order by written, or may by telephone or by Internet (online bidding). To this effect, the bidder must fill in a registration form and send bank references or give a French check or signed credit card imprint for an amount corresponding at least to 30 % of the estimate value of the lot, two days before the sale. For certain sales additional financial guarantees

may be requested as specified in specific sales conditions. If the ordering customer does not obtain the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS will destroy the bank references, check or credit card imprint.

If the ordering client is declared to be the Buyer of the lot, FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized in case of failure to pay, to cash the check or use the bank references or credit card imprint for the use of total or partial payment of the hammer price and fees, increased by interests, costs, etc. as indicated below (“Default of payment”).

FRAYSSE & Associés takes care without charges of bids by telephone and purchase orders. FRAYSSE & Associés cannot be hold liable in case of problems of telephone contact, malfunctioning of Internet or of Drouot Live, nor in case of mistakes or omissions in the performance of purchase orders and bids. The present general sales conditions prevail over the conditions of use of Drouot Live for online bids.

In case of two identical purchase orders, the purchase order made first shall have priority. In case a bid is made in the sales room for an equivalent amount of a purchase order, the bidder who is present in the sales room shall have the priority.

The bidder who made the highest and final bid is declared to be the buyer by the hammer stroke and the pronouncing of the word “Adjugé”. At the instant the bid is accepted, the sale is perfect and irrevocable and the lots are under the entire responsibility of the Buyer. In accordance with Article L 121-21-8 of the French Commercial Code, the delay of retraction does not apply.

FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to mention on the official record of the sale all information provided for by the buyer before the sale. The buyer will be hold liable for any false declaration.

In the event that the auctioneer admits that two bidders made a bid simultaneously for the same amount, the lot will immediately be offered again for sale and all potential buyer will be entitled to bid again.

In case the seller has stipulated a reserve price, FRAYSSE & Associés reserves the right to bid on behalf of the seller until the reserve price has been reached. The reserve price cannot exceed the minimum estimate mentioned in the sale catalogue or modified publicly before the sale.

FRAYSSE & ASSOCIÉS conducts the auction sales at their discretion and ensures that the liberty of auction is respected as well as the equality between all bidders, in accordance with established practices. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves the right to refuse any bid, to organize the bidding in the most appropriate manner, to withdraw any lot from the sale, to combine or to divide lots.

3 – Payment of the hammer price and auction fees & costs

The Sale is made in cash and in Euros. The buyer commits him/herself to pay personally and immediately the hammer price and the fees and costs which are at his/her expense and any taxes which could be due. The buyer will have to give or confirm immediately his/her identity and bank references.

In addition to the hammer price, the buyer will have to pay for each lot the following fees, costs and taxes:

a) Lots coming from the European Union:

The standard rate is 26,60 % including VAT (22,17 % without VAT), for books 22 % including VAT (20,85% without VAT) and for web live auction: 29 % including VAT. 19 € international transfers.

This rate may however vary for some sales and potential buyers should consult the particular conditions and announcements of each sale and inform with the Auction house. The rate is also announced at the beginning of the sale on auction.

b) Lots coming from non EU countries (mentioned in the catalogue by «*»):

In addition to the above-mentioned fees and taxes, VAT on the import is due (currently it is 5,5 % of the hammer price for art works and goods and items of collection and antiquities).

Taxes (VAT on fees and VAT on import) may be reimbursed to the buyer on presentation of proof of export of the goods from the European Union.

A buyer who has his/her residence or head office in the European Union and submits an intra-Community VAT number will be exempted from paying the VAT on commissions.

The buyer may pay by the following means:

- Cash: maximum 1,000 Euros including fees and costs for French residents, maximum 15,000 Euros including fees and taxes for non professional foreigners upon presentation of their identity papers and a proof of their fiscal residence;

- By check upon presentation of identity papers: in case of payment with a non certified check, only the cashing of the check is considered to be payment
- By bank transfer: all costs and fees are for the buyer
- By credit card: VISA and MasterCard only
- Foreign checks are not accepted.

4 – Collecting of purchases and transfer of risks

No lot shall be delivered to buyers before the full payment of all amounts due. In case of payment with a non certified check or by bank transfer, the delivery of the goods shall be deferred until the amounts are cashed.

From the moment of purchase on auction, the goods are under the entire responsibility of the buyer. The lot must be insured by the buyer immediately after the purchase. The buyer will have no recourse against FRAYSSE & ASSOCIÉS in case of theft, loss or deterioration of the lot after the purchase, or if the compensation he will receive from the insurer would be insufficient.

For sales at Drouot, the lots shall be collected at the storage place of the Hôtel Drouot. Only fragile or very valuable items shall be collected within a delay of 7 days at the premises of FRAYSSE & Associés or at the specialized warehouse of which the address shall be given to the buyer.

In any event, all costs for storage and shipping will be at the expense of the buyer and will be billed directly either by the Hôtel Drouot, either by the warehouse, according to their rates in effect. The Auction house cannot be held liable for storage of goods. The buyer is solely liable and responsible for the shipping of goods and the related costs. FRAYSSE & ASSOCIÉS may invoice the buyer for costs of storage, handling and shipping incurred on behalf of the buyer since the date of the sale.

5 – Default of Payment

In case the buyer does not pay within a delay of three months from the date of auction and after a formal notice remained unsuccessful, the item will be put on sale again on « folle enchère » at the request of the seller.

If the seller does not make such a request within a delay of three months as of the date of auction, the sale is rescinded as of right, without prejudice of damages due by the defaulting buyer.

In case the Buyer does not pay all amounts due within a delay of three months or in case of annulment of the sale by a Court decision, auction fees remain due by the Buyer.

In such case FRAYSSE & ASSOCIÉS is authorized to cash the check given as a guarantee or to charge the bank account of the defaulting Buyer with the amount corresponding to the guarantee required in application of the sales conditions. The amount will be affected pro rata to the Seller and to FRAYSSE & ASSOCIÉS to indemnify totally or partially their losses caused by the failure of the Buyer, without prejudice of complementary indemnification due.

In any event, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to claim from the defaulting buyer

- Interests equal to the key rate of the European Central Bank on the 1st of January or July, increased by 10 points ;
- The reimbursement of extra costs resulting from the failure to pay, including storage, transport, catalogue, legal fixed recovery costs and any additional recovery costs , etc. ...;
- Buying fees and costs and the loss corresponding to the Seller's fees and costs suffered by FRAYSSE & ASSOCIÉS;
- The payment of the difference between the initial hammer price and HEU either the hammer price of the re-sale on « folle enchères » if it is lower, as well as the costs relating to the re-sale, HEU or the low estimate of the item, if the sale is rescinded as of right.

FRAYSSE & ASSOCIÉS also reserves its right to make compensation by offsetting any amounts due by the defaulting seller. FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its right to exclude from any of its future sales, a defaulting buyer or any bidder who does not comply with the present general sale conditions.

6 – Legislation concerning Cultural Goods

The French State is entitled to exercise a pre-emption right on art works pursuant to the rules set forth in Article L 321-9 of the Code of Commerce, right

by which the State is subrogated to the buyer. The declaration that the State intends to use this right is made immediately to the Auctioneer or Auction house after the hammer stroke.

The decision of the administrative authority must be confirmed within a delay of 15 days as of the auction or the sale. FRAYSSE & ASSOCIÉS cannot be held liable for the conditions of the pre-emption by the French State.

The export of certain cultural goods is subject to a certificate authorizing the free movement of cultural goods. FRAYSSE & Associés and/or the seller cannot be held liable in case the authorities refuse the certificate.

7 – Applicable Law and Jurisdiction

Pursuant to article L. 321-17 of the French commercial Code, civil liability proceedings relating to voluntary auction sales are subject to a five-year limitation period starting from the date of the auction.

Any dispute relating to the present sale conditions and to all sales shall be governed exclusively by French Law and shall be submitted to the jurisdiction of the competent Court of Paris, whatever the place of residence of the seller or the buyer.

The present general conditions of sale on auction are a translation of the French version for information purposes only. Only the French version is legally binding.

In order to settle a dispute that has arisen after the sale between the seller and the buyer, FRAYSSE & ASSOCIÉS reserves its discretionary right to buy the good(s) from the Purchaser and to resell it (them) on its own behalf, pursuant to the conditions set forth in Article L 321-5 II of the Code of Commerce.

For any dispute with an operator of a voluntary auction sale, a complaint may be filed with the “Commissaire du Gouvernement” of the “Conseil des Ventes Volontaires de Meubles aux Enchères publiques”, by post (19 avenue de l’Opéra, 75001 PARIS) or via Internet (www.conseildesventes.fr).

8 – VAT refund for trade european buyers

VAT registered businesses from France may have all VAT invoiced refunded to them if they request so in writing to the shipping department within a delay of 1 month of the date of sale and if they provide their VAT registration number and proof that the property has been shipped to another EU country, in the respect of administrative rules and within one month of the date sale. SVV FRAYSSE & ASSOCIÉS will charge €50 for each refund processed.

Personal Data

For the purpose of sales on auction, private sales, marketing and services, FRAYSSE & ASSOCIÉS may collect personal data from sellers and buyers, including by recording video images, telephone conversations and electronic messages.

FRAYSSE & ASSOCIÉS may use personal data to comply with its legal obligations and for the purpose of its professional activities, namely for commercial and marketing purposes. FRAYSSE & ASSOCIÉS commits to not sell, rent, transfer or give access to third parties to your personal data without your consent, unless FRAYSSE & ASSOCIÉS is legally required to do so or for a legitimate reason (legal and accounting duties, fight against fraud and abuse, transport, for the purpose of its rights of defense, etc.)

In accordance with the Law « informatique et libertés » of 6 January 1978 modifies and the European Regulation n°2016/679/UE of 27 April 2016, any person has the right of access, rectification, portability and deletion of his/hers data or to limit its use. You may also refuse to accept the use of your personal data. You may exercise your rights upon justification of a proof of your identity by contacting Maître Vincent FRAYSSE (contact@fraysse.net – tel : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19).

¹ Sociétés par actions simplifiées, RCS Paris 443 513 643 00017, siège 16, rue de la Banque, 75002 PARIS, Tél 01 53 45 92 10, Email : contact@fraysse.net - Agrément Conseil des Ventes volontaires n° 2002035 en date du 10/01/2002 Commissaires priseurs habilités : Vincent FRAYSSE et Christophe du REAU

² Texts are available on www.legifrance.gouv.fr

³ Société Anonyme, RCS Paris 682 004 338, siège social 18, boulevard Montmartre, 75009 Paris

⁴ In accordance with the Law « informatique et libertés » of 6 January 1978 modified in 2004, you have a right of access and rectification of information which concern you by contacting FRAYSSE & ASSOCIÉS. You may also object to the treatment of such information for legitimate purposes.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES EN CAS DE NOUVELLES DISPOSITIONS GOUVERNEMENTALES INCLUANT UN CONFINEMENT

Conditions spéciales de vente liées à la crise sanitaire COVID_19

La vente se tiendra en direct au siège de la société FRAYSSE & ASSOCIÉS 16 rue de la Banque, 75002 Paris.
Certains objets peuvent être examinés préalablement à la vente en prenant rendez-vous avec la société FRAYSSE & ASSOCIÉS.
FRAYSSE & ASSOCIÉS fera observer dans ses locaux les règles de distanciation sociale et les gestes barrières pour protéger son personnel.
Les enchères pourront être portées par ordre d'achat, par téléphone et sur les plateformes de ventes aux enchères en ligne <https://www.drouotonline.com/>
et <https://www.interencheres.com/>

La participation aux enchères par téléphone, par ordre d'achat ou par internet implique l'acceptation inconditionnelle des présentes conditions.

Il est possible de porter les enchères sur les sites Internet Drouot Digital (www.drouotonline.com) et Interenchères (<https://www.interencheres.com/>), qui constituent des plateformes techniques permettant de participer à distance par voie électronique aux ventes aux enchères publiques ayant lieu dans des salles de ventes en présence du public.

L'utilisateur souhaitant participer à une vente aux enchères en ligne via la plateforme Drouot Digital (www.drouotlive.com) ou via la plateforme Interenchères doit préalablement créer un compte sur l'un de ces sites et prendre connaissance et accepter, sans réserve, leurs conditions d'utilisation qui sont indépendantes et s'ajoutent aux présentes conditions générales de vente

LES BIENS MIS EN VENTE

FRAYSSE & ASSOCIÉS se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

Le lot est vendu tel quel, dans l'état où il se trouve au moment de la vente en ligne et aucune réclamation après l'adjudication ne sera admise.

Le rapport d'état fourni en ligne est à titre indicatif uniquement et a pour but d'aider à évaluer l'état du lot.

Les images du lot font également partie du rapport de condition fourni par FRAYSSE & ASSOCIÉS. Toute référence à l'état dans le rapport de condition en ligne ne constitue pas une description complète de l'état.

Le rapport d'état en ligne peut décrire certaines imperfections du lot, vous devez cependant noter que le lot peut contenir d'autres défauts qui ne sont pas décrits dans le rapport d'état du lot ou qui ne sont pas visibles sur les images du lot.

Le rapport d'état en ligne peut ne pas décrire tous les défauts d'un lot, tels que les restaurations ou dégradations car FRAYSSE & ASSOCIÉS n'est pas restaurateur ou conservateur professionnel.

Le rapport d'état est une description subjective et qualifiée effectuée par FRAYSSE & ASSOCIÉS (par exemple des informations sur la couleur, la clarté et le poids de pierres sont des exposés d'opinion seulement et non des exposés des faits effectués par FRAYSSE & ASSOCIÉS). Veuillez également noter que nous ne garantissons pas et ne sommes pas responsables des certificats de laboratoires de gemmologie qui peuvent accompagner des lots.

De plus certaines images fournies en ligne peuvent ne pas refléter l'état véritable du lot (par exemple les images en ligne peuvent montrer des couleurs ou ombres qui sont différentes des véritables couleurs et ombres d'un lot).

C'est pour toutes ces raisons que le rapport de condition en ligne n'est pas une alternative aux conseils professionnels, que vous pourriez prendre, concernant l'état d'un lot. Tous les lots sont offerts à la vente « en l'état » conformément à nos conditions générales de ventes.

CONCERNANT LES PIERRES PRÉCIEUSES ET LES PERLES

a). La SAS Déchaut Stetten & Associés désigne les pierres modifiées par les pratiques lapidaires traditionnelles » de la même manière que celles qui n'auraient pas été modifiées.

b). La SAS Déchaut Stetten & Associés désigne les pierres modifiées par d'autres procédés, par le nom de la pierre, suivi de la mention « traitée » ou par l'indication du traitement subi. Les pierres non accompagnées de certificats ou attestations de Laboratoires ont été estimées par S.A.S Déchaut Stetten & Associés en tenant compte des modifications éventuelles du paragraphe a).

S.A.S Déchaut Stetten & Associés se tient à la disposition des acheteurs pour tous renseignements complémentaires concernant les différentes sortes de traitements existants. Les techniques d'identification et les conclusions d'analyse concernant l'origine et la classification des pierres et perles peuvent varier d'un laboratoire à un autre. En conséquence, il est possible d'obtenir, dans certain cas, un résultat différent en fonction des laboratoires consultés.

c). La circulation des rubis et/ou jades birmans est dorénavant libre, aux Etats-Unis au même titre que dans l'Union Européenne.

FRAYSSE & ASSOCIÉS

16, rue de la Banque - 75002 PARIS

Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19

www.fraysse.net

Pour vos règlements par virement bancaire veuillez utiliser le compte ci-dessous :

Banque Nationale de Paris - Agence centrale

RIB 30004 00828 00010577615 76

IBAN FR 76 3000 4008 2800 0105 7761 576

Code SWIFT : BNPAFRPPAC

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE : STUDIO SEBERT

DIRECTION ARTISTIQUE : EMERIC DUMANOIS





FRAYSSE & ASSOCIÉS
Commissaires-priseurs

16, rue de la Banque - 75002 PARIS
Tél. : 01 53 45 92 10 - Fax : 01 53 45 92 19
contact@fraysse.net - www.fraysse.net

FRAYSSE & ASSOCIÉS SAS - RCS Paris 443 513 643 00017
Agrément Conseil des ventes volontaires n° 2002-035 en date du 10/01/02
Commissaires-priseurs habilités : Vincent Fraysse et Christophe du Reau.
Vincent Fraysse titulaire d'un office de commissaire-priseur judiciaire à Paris
Christophe du Reau commissaire-priseur judiciaire successeur de Maître Jean-Jacques Mathias